

Johanna Gapany (plr) et Beat Vonlanthen (pdc) se disputent un fauteuil au Conseil des Etats (2/3)

Les enjeux climatiques les opposent



« MAGALIE GOUMAZ
ET NICOLAS MARADAN

Débat » Ils sont trois à prétendre aux deux sièges fribourgeois au Conseil des Etats: Christian Levrat (ps), Beat Vonlanthen (pdc) et Johanna Gapany (plr). Pour le département, *La Liberté* a organisé trois duels. Place aujourd'hui à Johanna Gapany et Beat Vonlanthen.

Madame Gapany, votre candidature est un assaut contre Beat Vonlanthen. Est-ce que ça ne remet pas en cause les alliances futures entre vos deux partis?
Johanna Gapany: Non, ce n'est pas un assaut frontal. Il y a deux sièges disponibles au Conseil des Etats, et je ne me présente pas contre quelqu'un en particulier.

Soyons francs, Christian Levrat est hors d'atteinte...
J.G.: Non, pas du tout. Christian Levrat n'a pas été élu au premier tour et, lors d'un deuxième tour, les cartes sont redistribuées.

Monsieur Vonlanthen, vous vous sentez attaqué?
Beat Vonlanthen: Madame Gapany nous donne aujourd'hui la possibilité de débattre. Et c'est une chance, car Christian Levrat et moi pouvons ainsi présenter à la population notre bilan et faire valoir notre expérience et le réseau que nous avons tissé à Berne. Au cours des quatre dernières années, j'ai ainsi donné des impulsions dans des dossiers importants comme la digitalisation ou l'économie circulaire. A ce sujet, le Conseil fédéral va bientôt présenter un rapport faisant suite à un postulat que j'ai déposé et qui a été accepté.

Avec ce bilan, comment expliquez-vous votre mauvais score au premier tour: 11 000 voix de moins qu'en 2015?

B.V.: J'ai néanmoins terminé en deuxième position, comme en 2015. Bien sûr, j'aurais aimé récolter davantage de voix. Mais il faut tenir compte de plusieurs éléments. Premièrement, mon parti a perdu 5 points. De plus, j'ai souffert de la candidature du vert Gerhard Andrey, qui a été élu au Conseil national et qui a fait un bon score au Conseil des Etats, me privant de certaines voix. C'est un Singli-nois d'origine, il est né dans le village voisin du mien.

Madame Gapany, en quoi votre jeunesse est-elle un atout?
J.G.: Des réformes extrêmement importantes, notamment concernant l'AVS et l'environnement, attendent notre pays. Et ces réformes vont avoir un impact sur les décennies à venir. La jeunesse a donc aussi sa place dans les sphères politiques, pour prendre les décisions qui devront être assumées



«Les femmes ne sont pas seulement là pour servir l'apéro»

Johanna Gapany



«Il n'y a pas que les jeunes qui réfléchissent à notre avenir»

Beat Vonlanthen

Au premier tour, un peu moins de 3800 voix séparaient Johanna Gapany (plr) de Beat Vonlanthen (pdc). Alain Wicht

demain. Et il faut de nouvelles personnalités capables de dépasser les blocages qui ont entravé l'Assemblée fédérale au cours de la dernière législature.
B.V.: Les jeunes s'engagent fortement, notamment en faveur du climat. Et c'est une très bonne chose. Mais il n'y a pas qu'eux qui réfléchissent à notre avenir, les autres générations le font également. Moi aussi, j'ai une vision d'avenir pour ce pays. Et au Conseil des Etats, il est important de disposer de gens expérimentés capables de proposer des compromis viables et de construire des majorités.

La jeunesse descendue dans la rue réclame des mesures rapides en faveur du climat. Répondez-vous à ses attentes?
B.V.: J'ai déjà répondu en partie à ces attentes. En tant que membre de la commission de

L'équilibre entre les deux langues

Madame Gapany, Fribourg est un canton bilingue. Or, vous attaquez le siège germanophone au Conseil des Etats. Les Allemaniques n'ont-ils pas le droit d'être représentés?

Johanna Gapany: Je n'attaque pas le siège germanophone. C'est à la population fribourgeoise de décider par qui elle veut être représentée au Conseil des Etats. Nous sommes trois candidats et proposons chacun une alternative.

Beat Vonlanthen: Avoir un francophone et un germanophone au Conseil des Etats permet de défendre au mieux les intérêts du canton de Fribourg. Ainsi, chacun a ses contacts, son cercle d'influence. J'aimerais citer l'exemple de l'annonce de Johann Schneider-Ammann, alors conseiller fédéral, de centraliser les sites d'Agroscope à Posieux. A l'époque, j'ai longuement pu discuter avec ma collègue thurgovienne qui était inquiète au sujet de l'avenir du site de Tänikon. Cela a contribué à l'élaboration d'un projet qui soit acceptable pour tout le monde.

Et l'équilibre entre hommes et femmes, c'est important?

B.V.: Bien sûr, nous devons parvenir à une meilleure représentation des femmes. Nous avançons d'ailleurs pas à pas. Désormais, il y aura quatre Fribourgeoises au Conseil national. Ce qui fait que la délégation fribourgeoise comptera quatre femmes et cinq hommes, si Christian Levrat et moi sommes réélus. C'est déjà un bon équilibre. Et la représentativité des langues et des régions est également importante. Il faut en outre tenir compte du contexte. Aujourd'hui, il y a deux sortants qui présentent un bilan concret. Et il n'y a aucune urgence à les mettre dehors.

J.G.: Je suis un peu choquée par cette réponse. Cela fait très longtemps que les femmes attendent. Alors dire aujourd'hui qu'il faut y aller pas à pas, c'est une atteinte faite aux femmes. Le canton de Fribourg n'est pas constitué de d'hommes, et tout le monde a le droit d'être représenté. Les femmes ne sont pas seulement là pour servir l'apéro. » **MAG/NM**

l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, j'ai été l'un des architectes de la loi fédérale sur le CO₂, qui est très ambitieuse. C'est notamment parce que j'ai discuté avec ces jeunes grévistes pour le climat que j'ai défendu une taxe sur les billets d'avion. J'ai également proposé d'intégrer directement dans la loi les objectifs de l'accord de Paris. Ainsi, il sera écrit dans la législation que nous ne devons pas dépasser, par rapport à l'ère préindustrielle, un réchauffement de 1,5 degré d'ici à 2100.

Madame Gapany, cette loi sur le CO₂ est-elle trop ambitieuse, ou alors pas assez?

J.G.: Signer l'accord de Paris était effectivement une bonne décision. La Suisse émet environ un millième des quantités de CO₂ produites dans le monde, et elle est capable de prendre des mesures pour diminuer ses émissions. Mais, à mon sens, une taxe n'est pas une solution en soi. Ce qu'il faut, c'est surtout proposer des alternatives au citoyen. Par exemple, la taxe sur les carburants doit servir à développer l'électromobilité ou le transport multimodal, et pas être reversée à la population par le biais des primes d'assurance-maladie ou autre.

Mais la transition est lente. Le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur – que vous présidez, Monsieur Vonlanthen – indique que seulement 4% de la consommation électrique nationale sont couverts grâce à cette technologie.

B.V.: En tant qu'ancien conseiller d'Etat chargé de l'Energie, je sais que des efforts sont faits, notamment en matière d'assainissement des bâtiments. Un nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014) a été adopté et, dans le cadre de la loi sur le CO₂, ma proposition de prolonger et rendre encore plus efficace le Programme bâtiments a été acceptée. Ce sont des soutiens très forts. Et la loi sur le CO₂ fixera, dès 2023, une valeur-limite d'émission pour les bâtiments existants dont le chauffage doit être remplacé.

J.G.: Plutôt qu'une taxe sur le mazout, je préfère proposer une alternative. En étant reliée au chauffage à distance, la commune de Bulle a pu économiser 180 000 tonnes de CO₂ en quatorze ans. Cela démontre qu'il est possible de consommer moins et de payer moins. Il faut simplement donner au citoyen les moyens de consommer différemment. Et c'est au monde politique de proposer ces alternatives.
B.V.: Mais sans une intervention plus stricte, les objectifs ne pourront pas être atteints. Aujourd'hui, plus de 50% des chauffages fonctionnant avec des énergies fossiles, quand ils devront être changés, vont être remplacés par des installations de même type. »

» **Domain:** Beat Vonlanthen et Christian Levrat

POUR LES ABONNÉS WEB
Interview en vidéo dans l'article sur laliberte.ch